

SANTORIN PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 89 499 227 euros
Siège social : Arterparc Fuveau – Bâtiment D – 29 allée Saint Jean
La Barque - 13710 FUYEAU
880 285 853 R.C.S. Aix en Provence

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

Bilan et annexes certifiés conformes



Patrice TAISSON
Président de la société "SANTORIN PARTICIPATIONS"

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)Néant ☐ *Désignation de l'entreprise : **SAS SANTORIN PARTICIPATIONS**

		Exercice N			Exercice (N - 1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	2 897 951 4 013 790
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	2 897 951 4 013 790
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	5 016 159 201
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	2 902 967 4 172 992
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	660 199 646 533
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	90 711 126 836
	Salaires et traitements*			FY	1 448 211 2 272 264
	Charges sociales (10)			FZ	599 554 4 200 982
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions			GA	3 941 4 629
				GB	
				GC	
				GD	
				GE	
	Autres charges (12)			GF	2 802 618 7 251 247
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GG	100 348 (3 078 255)
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GL	2 447 021 4 456 461
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GN	
	Différences positives de change			GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GP	2 447 021 4 456 461
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)			GQ	237 421 464 949
	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GR	6 440 415 12 668 253
	Intérêts et charges assimilées (6)			GS	80
	Différences négatives de change			GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GU	6 677 916 13 133 203
	Total des charges financières (VI)			GV	(4 230 895) (8 676 741)
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GW	(4 130 546) (11 754 996)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS SANTORIN PARTICIPATIONS		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	31	20 000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	3 101 369	4 709 820	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 101 400	4 729 820	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 101 400)	(4 729 820)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(3 056 767)	(2 179 128)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 349 988	8 629 453	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 525 168	22 935 142	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(4 175 179)	(14 305 688)	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	2 272 100	4 456 461	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 016	159 201	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatifs A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
Charges exceptionnelles		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Amortissements frais constitution		31			
		3 101 369			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

Exelmans Audit
Commissaire aux Comptes
RCS Paris B 410 962 377
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
56, rue de Monceau Paris
75008 Paris

COMAUDITEX
Commissaire aux Comptes
SAS au Capital de 52.000 €
RCS Paris 342 227 626
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
11 Avenue Myron Herrick
75008 Paris

SANTORIN PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée

Arteparc – Bâtiment C – Route de la Côte d’Azur
Rue de la Belle du Canet - CS 20011
13590 MEYREUIL
R.C.S. AIX-EN-PROVENCE 880 285 853

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2022

SANTORIN PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée

Arteparc – Bâtiment C – Route de la Côte d'Azur
Rue de la Belle du Canet - CS 20011
13590 MEYREUIL
R.C.S. AIX-EN-PROVENCE 880 285 853

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société SANTORIN PARTICIPATIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SANTORIN PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

SB

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le paragraphe « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de la note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux états financiers expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion n'inclut pas les informations relatives aux nombres de factures concernées prévues par cet article.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

SK

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet

de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 12 mars 2024

Les commissaires aux comptes



COMAUDITEX

Sébastien BRANGBOUR

Exelmans Audit

Signé électroniquement le 12/03/2024 par
Eric Guedj



Eric GUEDJ

Formulaire réglementaire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SANTORIN PARTICIPATIONS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : Route de la Côte d'Azur 13590 MEYREUIL Durée de l'exercice précédent* 24

Numéro SIRET* 8 8 0 2 8 5 8 5 3 0 0 0 2 9 Néant ☐ *

				Exercice N clos le.		N-1	
				31/12/2022		31/12/2021	
				Net		Net	
				3		4	
				3		4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	2 360	2 289	3 219
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	6 210	4 802	5 823
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	217 286 848	217 286 848	217 286 848
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	4 285 941	4 285 941	
TOTAL (II)		BJ	BK	8 570	221 579 881	217 295 890	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 874 431	2 874 431	1 146 462
		Autres créances (3)	BZ	CA	55 230 777	55 230 777	59 756 249
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	CE			
		Disponibilités	CG	CH	286 709	286 709	1 802 471
		Charges constatées d'avance	CH	CI	57 957	57 957	101 935
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	CK	58 449 876	58 449 876	62 807 118	
	Frais d'émission d'emprunt à terme (IV)*	CV		959 577	959 577	1 196 998	
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif*						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	CP	8 570	280 989 335	281 300 007	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :			
Clause de réserve de propriété :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SANTORIN PARTICIPATIONS			Néant ☐	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 89 499 227 ...)	DA	89 499 227	89 491 115
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB	73 145 405	72 942 605
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EI)	DG		
	Report à nouveau	DH	(14 305 688)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(4 175 179)	(14 305 688)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	7 811 189	4 709 820
	TOTAL (I)	DL	151 974 952	152 837 851
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	107 959 166	107 653 007
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 959 085	2 610 731
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 040 239	644 333
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	17 055 891	17 554 082
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	129 014 382	128 462 155
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	280 989 335	281 300 007
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	21 055 215	20 809 147
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032

Formulaire de l'article 59 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : SAS SANTORIN PARTICIPATIONS		Exercice N		Exercice (N - 1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	2 897 951	FH	4 013 790	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 897 951	FK	4 013 790	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	5 016 159 201	
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 902 967 4 172 992
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	660 199 646 533	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	90 711 126 836	
	Salaires et traitements*			FY	1 448 211 2 272 264	
	Charges sociales (10)			FZ	599 554 4 200 982	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	3 941 4 629	
				GB		
				GC		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GD		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GE		
	Autres charges (12)			GF	2 802 618 7 251 247	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GG	100 348 (3 078 255)	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GI		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GJ		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GK		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GL	2 447 021 4 456 461	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GM		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GN		
	Différences positives de change			GO		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GP	2 447 021 4 456 461	
Total des produits financiers (V)				GQ	237 421 464 949	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions			GR	6 440 415 12 668 253	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GS	80	
	Différences négatives de change			GT		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GU	6 677 916 13 133 203	
Total des charges financières (VI)				GV	(4 230 895) (8 676 741)	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GW	(4 130 546) (11 754 996)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise						SAS SANTORIN PARTICIPATIONS		Néant ☐
						Exercice N		Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	31	20 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG	3 101 369	4 709 820
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	3 101 400	4 729 820
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	(3 101 400)	(4 729 820)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *					(X)	HK	(3 056 767)	(2 179 128)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	5 349 988	8 629 453
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	9 525 168	22 935 142
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	(4 175 179)	(14 305 688)
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières				HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *				HP		
		- Crédit-bail immobilier				HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ	2 272 100	4 456 461
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)				HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD		
	(9)	Dont transferts de charges				A1	5 016	159 201
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5						
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6	obligatoires	A9		
Dont cotisations facultatives Madelin			A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le						Exercice N		
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles						31		
Amortissements frais constitution						3 101 369		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N		
						Charges antérieures	Produits antérieurs	

SANTORIN PARTICIPATIONS SAS

Etat récapitulatif des annexes

Exercice du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022

Présentation du groupe Softway Medical et faits caractéristiques.....	1.0
Présentation du Groupe SOFTWARE MEDICAL.....	1.1
Les faits caractéristiques de l'exercice.....	1.2
Perspectives du Groupe.....	1.3
Evènements importants survenus depuis la clôture.....	1.4
Principes, règles et méthodes comptables.....	2.0
Principes, règles et méthodes.....	2.1
Autres informations sur les règles comptables.....	2.2
Note sur l'actif.....	3.0
Immobilisations.....	3.1
Mouvements des immobilisations brutes.....	3.1.1
Mouvements des amortissements.....	3.1.2
Immobilisations nettes au 31 décembre 2022.....	3.1.3
Créances clients et comptes rattachés.....	3.2
Autres créances.....	3.3
Comptes de régularisation actif.....	3.4
Note sur le passif.....	4.0
Capital social.....	4.1
Capitaux propres.....	4.2
Provisions pour risques et charges.....	4.3
Dettes financières.....	4.4
Note sur le compte de résultat.....	5.0
Produits d'exploitation – ventilation du chiffre d'affaires.....	5.1
Impôts sur les bénéfices.....	5.2
Charges et produits financiers.....	5.3
Charges et produits exceptionnels.....	5.4
Transferts de charges.....	5.5
Engagements financiers et autres informations.....	6.0
Charges à payer.....	6.1
Produits à recevoir.....	6.2
Filiales et participations.....	6.3
Eléments concernant les entreprises liées et participations.....	6.4
Engagements donnés.....	6.5
Effectif moyen.....	6.6
Etat des créances.....	6.7
Etat des dettes.....	6.8
Provisions inscrites au bilan.....	6.9
Rémunération des dirigeants.....	6.10
Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société.....	6.11
Intégration fiscale.....	6.12

SANTORIN PARTICIPATIONS SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le total est de 280 989 335 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant une perte de 4 175 179 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Le groupe, dont la société Santorin Participations est la société mère, est éditeur et intégrateur de logiciels pour le marché de la santé.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE 1 – Présentation du Groupe et événements significatifs

1.1 - Présentation du Groupe

Le groupe Softway Medical est un éditeur, intégrateur de logiciels pour le marché de la santé. Softway Medical offre aux établissements publics et privés des solutions de pilotage de leur système d'information pour la prise en charge administrative et médicale du patient et la gestion des plateaux techniques. Avec ses dernières acquisitions, le groupe dispose également d'une offre de consultation pour généralistes et spécialistes en médecine de ville, maisons de santé et centres de santé, ainsi qu'une offre adressée aux laboratoires d'analyse médicale.

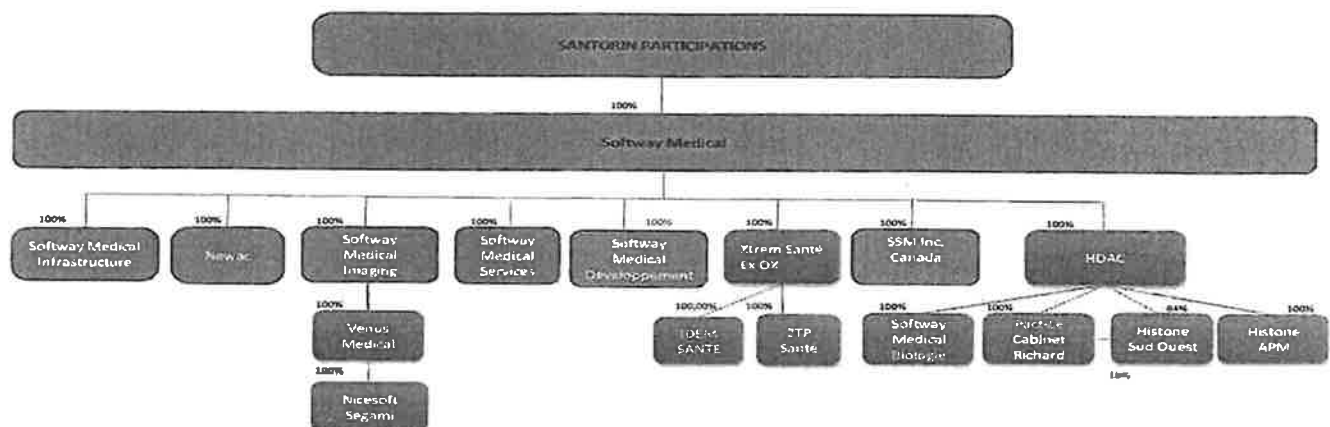
Le 15 janvier 2020, l'actionnariat du Groupe Softway Medical a été réorganisé avec la création de la Société SAS Santorin Participations qui détient désormais 100% du groupe Softway Medical.

La SAS Santorin Participations est, elle-même détenue au 31/12/2022 à hauteur de :

- 60,71 % par Five Arrows Principal Investments (FAP),
- 28,17 % par Naxicap Partners
- 8,73 % par divers managers
- 2,39 % en auto-détention.

L'organigramme du groupe Santorin Participations se présente ainsi :

Groupe SANTORIN PARTICIPATIONS



La SAS Softway Medical a acquis le 2 novembre 2022 l'intégralité des actions de la SAS H.D.A.C., holding d'un groupe composé de quatre sociétés, éditeur de logiciels informatiques dans le domaine de la biologie. Avec ce rachat, le Groupe Softway Medical est dès à présent en capacité de proposer une offre dédiée aux laboratoires : des acteurs à la croisée de la médecine de ville et de la médecine hospitalière.

Le 28/11/2022 la SAS Finksoft a fait l'objet d'un transfert universel de patrimoine (TUP) en faveur de sa holding la SAS Vénus Medical.

Le 21/12/2022 la SAS OpenXtrem a changé de dénomination sociale pour devenir Xtrem Santé.

1.2- Faits caractéristiques de l'exercice du Groupe SOFTWAY MEDICAL

Sur tous les marchés adressés par le groupe, l'année a été marquée par l'implémentation du SEGUR V1 qui a représenté une charge importante pour l'ensemble des équipes de développement et de service, le déploiement du SEGUR se terminera sur l'année 2023. Une nouvelle étape SEGUR V2 arrivera sur fin 2023, pour un déploiement sur 2024.

Avec le programme « Ségur du numérique en santé », l'État finance directement les éditeurs pour qu'ils modernisent les logiciels métiers des établissements de santé et des médecins, selon un cahier des charges garantissant l'interopérabilité des systèmes d'information, la sécurité des données et l'ergonomie de l'outil au quotidien. Les établissements de santé et les médecins peuvent ainsi bénéficier d'une prise en charge intégrale par l'État de cette mise à jour.

a) Évolution des différents marchés du groupe :

Marché des établissements de santé :

La prise de commande a de nouveau été en croissance avec 94,6 millions d'euros contre 77.1 millions d'euros en 2021, soit près de 23 % de croissance, avec une évolution à la fois sur le secteur privé et le secteur public et le gain de nombreux clients sur les établissements publics et privés. 31,5 % de la prise de commande 2022 sont de nouveaux clients.

Notre plan de développement « CHU Project » s'est poursuivi sur 2022 et se terminera sur 2023, il a d'ores et déjà permis de sortir de nouvelles fonctionnalités à destination des gros établissements, ce plan a permis de séduire 5 nouvelles GHT sur l'année 2022, alors que nous étions déjà sur la plupart des régions françaises. Ce succès provient notamment des nouvelles fonctionnalités très innovantes qui séduisent les établissements de santé.

Pour Newac, la société poursuit sa croissance sur son marché de la logistique hospitalière, avec une croissance de chiffre d'affaires de l'ordre de 12 % par rapport à 2021.

Marché de la radiologie :

L'année 2022 aura été marquée par une activité particulièrement dense. Nous avons réorganisé l'activité afin d'être plus efficace sur notre offre et mieux positionné sur le marché.

Nous avons poursuivi l'intégration de la société Nicesoft et les équipes commerciales ont ainsi rencontré de nombreux succès. Le partenariat signé avec Xéfi a été concrétisé au niveau commercial et opérationnel et a commencé à porter ses fruits.

Enfin, comme attendu, le marché de la radiologie a poursuivi son processus de concentration des cabinets avec la présence croissante de groupes financiers intégrant le capital des centres d'imagerie. Ce phénomène aura été source de nouvelles opportunités sur notre marché.

Ainsi sur l'année 2022, la prise de commande est en croissance avec 14,9 millions d'euros contre 12,5 millions d'euros en 2021 soit près de 19 % de croissance.

En parallèle nous avons poursuivi nos actions sur le secteur hospitalier en renforçant les équipes vente et avant-vente, et des résultats positifs sont attendus en 2023, aussi bien sur le PACS Synapse que sur nos solutions RIS, sur notre parc client que sur le new business.

Marché de la médecine de ville :

Notre activité médecine de Ville regroupant les sociétés Xtrem Santé et Idem Santé, a également été en croissance, le logiciel TAMM poursuit sa prise de part de marché dans la médecine libérale.

La prise de commande est passée de 9,7 millions d'euros en 2021 à 10,8 millions d'euros en 2022 soit une augmentation de près de 11%.

Pour les centres de santé nous avons édité la version web de Galaxie, ce qui va marquer une nouvelle étape de notre croissance sur ce secteur.

b. International :

Cette année a aussi été marquée par la signature d'un premier dossier sur 10 ans en Belgique.

Nous avons également lancé les développements pour implémenter les fonctionnalités réglementaires pour la Belgique. Nous déposerons des offres sur plusieurs dossiers Belges en 2023. La Belgique et le Luxembourg représentant des relais de croissance pour notre entreprise, dans ce cadre nous avons signé un accord de coopération avec un partenaire Belge.

c. Financement du Groupe Santorin Participations et du Groupe Softway Medical :

En 2022, la société Softway Medical a financé sur ses fonds propres sa croissance externe avec le rachat du groupe HDAC.

En ce qui concerne les autres investissements de l'année 2022, et notamment les CAPEX liés aux centres d'hébergement, ils ont fait l'objet de prêts bancaires pour 3 millions d'euros et de crédit-bail pour 1 million d'euros.

1.3- Perspectives du Groupe

Comme indiqué ci-dessus, les perspectives du Groupe sont extrêmement satisfaisantes, la croissance du chiffre d'affaires +18 % vs 2021 avec 88,6 millions, a effacé l'impact des dernières années marquées par la pandémie du Covid-19. Les éléments opérationnels significatifs au niveau de Softway Medical sont notamment :

- Le résultat opérationnel courant s'élève à +20,6 millions d'euros sur 2022 contre un

résultat opérationnel courant de +16,5 millions d'euros sur 2021, en constante progression sur ces six dernières années.

- La trésorerie de Softway Medical et la trésorerie consolidée sont largement positives au 31 décembre 2022 avec un montant de 14,9 millions d'euros. Les prévisions pour les douze prochains mois ne montrent aucun risque d'insuffisance de trésorerie.
- Le chiffre d'affaires récurrent a progressé en 2022 de 21 % et représente près de 53 % du revenu global. Dans ce contexte, la réalisation du business plan 2023 ne sera que plus facilement atteignable pour le Groupe Santorin Participations.
- La prise de commandes de l'ensemble du groupe Softway Medical a atteint un nouveau record sur 2022 avec 120 millions d'euros contre 99 millions d'euros en 2021 soit 21% de croissance. Certaines de ces commandes généreront un chiffre d'affaires significatif sur 2023.

Le Groupe Softway Medical aborde l'année 2023 avec beaucoup de sérénité car les restes à livrer au 31 décembre 2022 en croissance de 24% par rapport à 2021, à périmètre constant, représente une visibilité de plus d'un an de chiffre d'affaires non récurrent.

S'ajoute à ces bonnes perspectives un panel d'offres toujours plus adaptées aux besoins de nos clients et prospects grâce au mixte des éléments suivants :

- Nos efforts dans la continuité de l'innovation de nos solutions, avec notamment le « CHU PROJECT » et « Galaxie Web ».
- L'offre de logiciel de gestion de cabinet de radiologie proposée par Nicesoft, qui complète l'offre de Softway Medical Imaging.
- L'engouement important que génèrent nos services hébergés sur tous nos marchés.

1.4- Faits caractéristiques et événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Un projet de fusion entre la SAS Xtrem Santé, la société absorbante, et Idem Santé, la société absorbée, est en cours et sera probablement réalisée sur le premier semestre 2023.

NOTE 2.0 – Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principes, Règles et Méthodes

(Code de commerce articles L 123-14 et L 123-17 – Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 – article 7, 21, 24 début, 24-2^e et 24-3^e, entièrement refondu et réécrit par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999, et selon le règlement ANC 2014-03 dans sa version consolidée)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilité prévue.

Les taux et durées les plus couramment retenus sont les suivants :

- | | |
|----------------------------------|-----------------------|
| • Installations techniques : | 5 ans en linéaire |
| • Matériel et outillage : | 3 à 5 ans en linéaire |
| • Véhicule de tourisme : | 4 ans en linéaire |
| • Matériel de bureau : | 3 à 5 ans en linéaire |
| • Mobilier de bureau : | 5 ans en linéaire |
| • Agencements et installations : | 10 ans en linéaire. |

Les plans d'amortissement du matériel informatique s'étalent sur 3 ans seulement en ce qui concerne les éléments « transportables ».

Par « transportable », il est fait référence au matériel utilisé par les salariés à l'extérieur de la société lors de missions rentrant dans le cadre de leur fonction (ordinateurs portables, vidéoprojecteurs, etc...). Le reste du matériel informatique, dit « non mobile », continue à être amorti sur 5 ans.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

Logiciels acquis : Linéaire 1 à 5 ans – Apprécié au cas par cas

Participations autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'absence de perte de valeur se matérialise par l'atteinte des objectifs financiers et de rentabilité fixés lors du rachat du groupe Softway par Santorin Participations.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Elles sont ici relatives à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres de participation de Softway Medical pour un montant total de 15 506 848 €.

Les frais d'acquisition sont amortis dérogatoirement sur 5 ans, à compter du 15 janvier 2020, soit une dotation de 3 101 369 € au 31/12/2022, et un total amorti de 7 811 189 €.

Reconnaissance du revenu

Dans le cadre d'une convention de prestations de services groupe, la SAS SANTORIN PARTICIPATIONS refacture le coût de ses services administratifs et marketings à ses filiales.

2.2 Autres Informations sur les règles comptables

Notre société a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Elle devient société mère du précédent groupe fiscal dont la mère était la SAS Softway Medical. L'intégralité des déficits a été transféré sur le nouveau groupe fiscal.

La société Santorin comptabilise l'impôt dû comme si elle était imposée séparément, ainsi que l'impôt dû par le groupe fiscal dont elle est la société mère.

Au 31/12/2022, le résultat de l'intégration fiscale est un déficit, il n'y a pas d'impact d'impôt société.

NOTE 3.0 – ACTIF

3.1 Immobilisations

3.1.1 Mouvement des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Aquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Concessions, brevets et droits similaires				0
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 650			4 650
- Immobilisations incorporelles en cours				0
Total	4 650	0	0	4 650
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				0
- Construction . sur sol propre				0
- Instal techn., matériel outil. industriels				0
- Autres immobilisations corporelles . instal, agenc, aménagements divers . matériel de bureau	9 022	1 990		11 012
- Immobilisations corporelles en cours				0
Total	9 022	1 990	0	11 012
<u>Immobilisations financières</u>				
- Autres participations	217 286 848			217 286 848
- Prêts et autres immobilisations financières		4 285 941		4 285 941
Total	217 286 848	4 285 941	0	221 572 789
Total général	217 300 520	4 287 931	0	221 588 451

Le 29 avril, la société Santorin Participations a racheté ses propres actions (4 285 941 actions gratuites) au management, pour un montant de 4 286 k€.

3.1.2 Mouvements des amortissements et des provisions

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Concessions, brevets et droits similaires				0
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 431	930		2 361
Total	1 431	930	0	2 361
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Construction . sur sol propre				
- Instal techn., matériel outil. industriels				0
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agenc, aménagements divers				0
. matériel de bureau	3 199	3 011		6 210
Total	3 199	3 011	0	6 210
Total général	4 630	3 941	0	8 571

Les immobilisations financières sont constituées à hauteur de 201 780 000 € par les titres de participation Softway Medical.

Le détail est fourni dans le tableau des filiales et participations au § 6.3

3.1.3 Immobilisations nettes au 31 décembre 2022

Immobilisations	Valeurs nettes à l'ouverture de l'exercice	Valeurs nettes au 31 décembre 2022
<u>Immobilisations Incorporelles</u>		
- Concessions, brevets et droits similaires		
- Autres postes d'incorporels	3 219	2 290
Total	3 219	2 290
<u>Immobilisations Corporelles</u>		
- Instal. Techn., matériel outill. industriels		
- Autres immobilisations corporelles	0	0
. Instal, agenc, aménagements divers	0	0
. Matériel de transport	0	0
. Matériel de bureau et mobilier	5 823	4 803
- Immobilisations corporelles en cours	0	0
Total	5 823	4 803
<u>Immobilisations financières</u>		
- Autres participations	217 286 848	217 286 848
- Prêts et autres immobilisations financières	0	4 285 941
Total	217 286 848	221 572 789
Total général	217 295 890	221 579 882

3.2 Créances clients et comptes rattachés

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes clients bruts	2 874 431	1 146 462
Provision pour dépréciation	0	

Les créances groupe représentent 100% de la valeur nette comptable.

3.3 Autres Créances

Les autres créances sont essentiellement relatives :

- Aux créances fiscales (Crédits d'impôt pour 7 670 milliers d'euros, TVA pour 1 495 milliers d'euros)
- Aux comptes courants intragroupe (pour 45 864 milliers d'euros)
- Aux fournisseurs débiteurs pour 18 milliers d'euros.
- Aux créances sociales pour 8 milliers d'euros
- Aux produits à recevoir pour 175 milliers d'euros

3.4 Comptes de régularisation actif

Les charges constatées d'avance sont constituées de charges déjà facturées mais qui concernent l'exercice suivant.

Détail des charges constatées d'avance

Désignation	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Frais financiers CAP de taux		57 958	
Totaux	0	57 958	

Détail des charges à étaler

Désignation	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Frais d'émission d'emprunt		959 577	
Totaux	0	959 577	

Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur 7 ans à compter du 15 janvier 2020. Ils correspondent au frais d'émission de la dette unitranche.

NOTE 4.0 – PASSIF

4.1 Composition du capital social

Nombre d'actions composant le capital social

Actions Ordinaires FAPI	108 677 440	60,71 %
Actions Ordinaires Naxicap	50 415 418	28,17 %
Divers managers	15 619 655	8,73 %
Auto-détention	4 285 941	2,39 %
Total	178 998 454	100,00%

4.2 Variation des capitaux propres

Libellé	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Capital	89 491 115	8 112		89 499 227
Prime Emission	72 942 606	202 800		73 145 406
Réserve légale (1)	0			0
Réserve Réglementée	0			0
Autres Réserves	0			0
Report à Nouveau (1)	0	-14 305 689		-14 305 689
Résultat de l'Exercice (1)	-14 305 689	-4 175 180	-14 305 689	-4 175 180
Provision Réglementées	4 709 820	3 101 369		7 811 189
Total	152 837 852	-15 168 588	-14 305 689	151 974 953

Les provisions réglementées correspondent à un amortissement dérogatoire des frais d'acquisition comptabilisés au compte 261200 pour 15 506 848 €. La durée d'amortissement est de 5 ans.

L'augmentation de capital de 211 k€ correspond à la souscription de titres de participation de Santorin Participations par des salariés de la société.

4.3 Provisions pour risques et charges

Il n'y a pas de provision pour risques et charges au 31 décembre 2022.

4.4 Dettes financières

Mouvements des Emprunts de l'exercice

Désignation	Au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Remboursements de l'exercice	A la fin de l'exercice
- Emprunt tranche 1	75 000 000	10 230 721		85 230 721
- Emprunt tranche 2	9 000 000	1 227 687		10 227 687
- Emprunt tranche 3	11 727 540	773 219		12 500 759
- Intérêts courus	11 925 468		11 925 468	0
Total	107 653 008	12 231 626	11 925 468	107 959 166

En 2020, une dette unitranche à hauteur de 75 millions d'euros a été octroyée à la SAS Santorin Participations afin d'acquérir la SAS Softway Medical. Un premier complément de dette unitranche ont été accordé afin de financer l'acquisition de Newac et du groupe Santalis (idem Santé & 2TP Santé) pour un montant de 9 millions d'euros. En 2021, un second complément de dette unitranche de 11.7 millions d'euros a permis d'acquérir le groupe Venus Medical (Nicesoft & Finksoft).

Ces dettes seront remboursables in fine en janvier 2027 et ont la particularité d'avoir leurs intérêts capitalisés les deux premières années soit jusqu'au 15/01/2022. Les intérêts courus jusqu'au 15/01/22 ont été intégrés au montant de la dette, et les intérêts à compter du 15/01/22 ont été payés au trimestre les 31/03/22, 30/06/22, 30/09/22 et 31/12/22, pour un montant total de 6.4 millions d'euros.

Pour se prémunir contre le risque de variation des taux, la société Santorin Participations a souscrit un CAP de taux garantissant un taux plafond à 0%. Cette opération a été souscrite le 19 mai 2020, pour 175 000 €, pour garantir un nominal d'emprunt de 60 millions d'euros, pour une durée de 4 ans.

La charge financière en 2022 pour cette garantie s'élève à 50 215 €.

NOTE 5.0 – COMPTE DE RESULTAT

5.1 Produits d'exploitation

Ventilation du chiffre d'affaires net hors taxe (par secteur d'activité)

Désignation	Montant
Ventes de marchandises	
Prestations de services	2 897 951
Total	2 897 951

Ventilation du chiffre d'affaires net hors taxes (par marchés géographiques)

Désignation	Montant
France	2 897 951
Export	0

5.2 Impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Imputation du crédit d'impôt	Résultat Après impôt
Résultat courant	-4 130 895			-4 130 895
				0
Résultat exceptionnel	-3 101 400			-3 101 400
				0
Autres (1)	0	-3 056 767		3 056 767
				0
Résultat comptable	-7 232 295	-3 056 767	0	-4 175 528

(1) correspond au produit d'impôt de l'intégration fiscale

Notre société a opté pour le régime de l'intégration fiscale.

Au 1^{er} janvier 2021, la société mère du groupe fiscal Softway Medical devient la SAS Santorin Participations.

Accroissement ou allègement de la charge fiscale future

	Taux d'imposition		
	Taux normal	PVLT	Autres
A - ALLEGEMENTS			
a) Charges et provisions non déductibles temporairement			
b) Eléments à imputer			
. Déficit reportables	22 417 472		
. Amortissements			
. Moins-values à long terme			
Bases (A)	22 417 472	0	0
B - ACCROISSEMENTS			
a) Provisions réglementées			
. Provisions hausse des prix			
. Provisions fluctuation des cours			
. Amortissements dérogatoires			
b) Subventions d'équipement			
c) Produits non taxables temporairement			
. Plus-values à court terme			
. Plus-values de fusion			
. Plus-values à long terme différées			
Bases (B)	0	0	0
Bases A - B	22 417 472	0	0
Impôt correspondant	5 604 368	0	0
Soit un allègement futur d'impôt de Ou un accroissement futur d'impôt de			5 604 368
C - ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE			
. Réserve spéciale de plus-value à long terme			
. Réserve spéciale des profits de construction			
. Provision pour investissements			

Les déficits correspondent à ceux de l'intégration fiscale.

5.3 Charges et produits financiers

Le résultat financier est un déficit de 4 231 milliers d'euros et est composé :

- Pour les charges : des intérêts sur la dette unitranche pour 6 390 milliers d'euros, des frais liés à la couverture de taux pour 50 milliers d'euros, et à l'amortissement des frais d'émission d'emprunt pour 237 milliers d'euros.
- Pour les produits : 2 272 milliers d'euros de refacturation des intérêts de la dette unitranche à Softway Medical Imaging et Openxtrem, et 175 milliers d'euros de produits liés au CAP de taux.

5.4 Charges et produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (ligne HA)	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital (ligne HB)	0
Cession d'immobilisation	0
Remb exédent taxes	0
Reprise sur provisions et transferts de charges (ligne HC)	0
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (ligne HE)	31
Cession d'élément d'actif	
Charges exceptionnelles	31
Charges exceptionnelles sur opérations en capital (ligne HF)	0
	0
Dotations exceptionnelles aux provisions (ligne HG)	3 101 369
Amort. dérogatoires des frais d'acquisition des titres Softway Medical	3 101 369
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 101 400

5.5 Transferts de charges

Transferts de charges	
Refacturation frais généraux	5 016
Divers refacturations et remboursements frais	
TOTAL	5 016

NOTE 6.0 – Engagements financiers et autres informations

6.1 Détail des charges à payer

Désignation	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	313 130
Primes à payer	289 800
Congés à payer	82 357
Charges sur primes à payer	112 500
Charges sur congés payés	31 971
Salaire à payer	2 791
CE	5 251
CVAE	4 766
Adesat	254
Taxe sur les salaires	11 024
Total	853 844

6.2 Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
Clients factures à établir	2 111 489
Intérêts courus sur compte courant	2 272 100
Produit à recevoir - CAP de taux	174 921
Total	4 558 510

6.3 Détail des filiales et participations

	Capital / Autres capitaux propres	Quote part du capital détenu / Résultat du dernier exercice clos	Valeur brute / nette Comptable des titres	Prêts et avances consenties / Cautions et aval donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos / dividendes encaissés
<u>PARTICIPATIONS</u>					
SOFTWAY MEDICAL Rte de la Côte d'Azur - Rue de la Belle du Canet 13590 MEYREUIL SIRET 31598513500161	17 176 895	100,00	201 780 000	9 385 777	21 420 023
	16 917 473	1 623 683	201 780 000	40 626 520	0

6.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Désignation	Montant concernant les entreprises	
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
- Avances et acomptes sur immobilisations		
- Participations		
- Créances rattachées à des participations		
- Prêts		
- Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
- Créances clients et comptes rattachés	315 973	2 558 459
- Autres créances	40 626 520	5 237 654
- Capital souscrit appelé non versé		
Total actif	40 942 493	7 796 112
- Emprunts obligataires convertibles		
- Autres emprunts obligataires		
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
- Emprunts et dettes financières divers		
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 805 956	8 469
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
- Autres dettes	9 385 777	7 670 114
Total passif	12 191 733	7 678 583
- Chiffre d'affaires	12 191	2 885 760
- Transferts de charges		5 011
- Produits de participation		
- Autres produits financiers	2 272 100	
- Produits exceptionnels	0	
Total produits	2 284 291	2 890 771
- Achats de marchandises		
- Autres achats et charges externes	168 836	4 712
- Impôts et taxes		
- Salaires et charges sociales	0	
- Charges financières		
- Charges exceptionnelles		
Total charges	168 836	4 712

6.5 Engagements donnés

Désignation	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Cautions sur engagement de bail					
Engagement retraite (1)					191 524
Total					191 524

(1) Engagement de retraite

Conformément aux possibilités offertes par les textes, la provision pour retraite n'est pas comptabilisée mais figure en engagement hors bilan.

La méthode utilisée pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite est la méthode des unités de crédit projetées.

Les hypothèses retenues sont un départ à la retraite à l'initiative du salarié à 65 ans, une progression des salaires de 1.80% et une actualisation de 3.84 %. La probabilité de présence tient compte d'un taux de rotation lent. Les charges sociales afférentes sont calculées au taux de 38.82 %.

La table de survie utilisée est la table INSEE.

6.6 Effectifs

Catégorie	Effectif moyen
Cadres	8
Employés	0

6.7 Echéances des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	0		0
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	4 285 941		4 285 941
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 874 431	2 874 431	
Créance représentative de titres prêtés			
Provision pour dépréciation antérieurement constituée			
Personnel et comptes rattachés	8 052	8 052	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
Impôts sur les bénéfices	7 670 114		7 670 114
Taxes sur la valeur ajoutée	1 495 247	1 495 247	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0	
Divers			
Groupe et associés (2)	45 864 173	45 864 173	0
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pensions de titres)	193 190	193 190	0
Charges constatées d'avance	57 957	57 957	
Totaux	62 449 105	50 493 050	11 956 055
(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

6.8 Echéances des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes A 1 an maximum à l'origine	0	0	0	
auprès des A plus d'un an à l'origine	107 959 166		107 959 166	
etb de crédits (1)				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 959 085	2 959 085	0	
Personnel et comptes rattachés	380 199	380 199		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	212 374	212 374	0	
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	416 990	416 990	0	
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	30 674	30 674	0	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	17 055 891	17 055 891	0	
Autres dettes	0	0	0	
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance		0		
Totaux	129 014 379	21 055 213	107 959 166	0
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

6.9 Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exerc.	Diminutions Reprises de l'exerc.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Amortissements dérogatoires		4 709 820	3 101 369		7 811 189
Autres provisions réglementées					
Total (I)		4 709 820	3 101 369	0	7 811 189
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Autres provisions pour risques et charges					0
Total (II)		0	0	0	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations	- Incorporelles				
	- Corporelles				
	- Titres de participations				
	- Autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciations					
Total (III)		0	0	0	0
Total (I + II + III)		4 709 820	3 101 369	0	7 811 189
Dont dotations et reprises		- d'exploitations			
		- financières			
		- exceptionnelles	3 101 369		

6.10 Rémunération des dirigeants

En application de l'article R123-198-1° du code de commerce, les rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions, peuvent ne pas être fournies lorsqu'elles permettent d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

6.11 Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Pour rappel, le 15/01/2020 l'actionnariat du Groupe Softway Medical a été réorganisé avec la création d'une nouvelle société SAS Santorin Participations qui détient maintenant 100% du groupe Softway Medical.

Au 31/12/2022, les comptes consolidés seront présentés pour le Groupe Softway Medical par la société Santorin Participations.

6.12 Intégration fiscale

La SAS SANTORIN PARTICIPATIONS est seule redevable de l'impôt pour l'ensemble des sociétés intégrées fiscalement.

Le périmètre de l'intégration fiscale comprend les sociétés : SOFTWARE MEDICAL Développement, SOFTWARE MEDICAL Services, SOFTWARE MEDICAL Infrastructure, SOFTWARE MEDICAL Imaging, OPENXTREM, SOFTWARE MEDICAL, NEWAC, IDEM SANTE, 2TP SANTE, NICESOFT, VENUS MEDICAL et SANTORIN PARTICIPATIONS société mère.

Le montant de l'impôt comptabilisé en "Autres créances" correspond aux Crédits d'Impôts des sociétés intégrées en attente d'imputation ou de remboursement.

Chaque filiale calcule son impôt sur les sociétés comme si elle n'était pas intégrée et verse à SANTORIN PARTICIPATIONS l'impôt ainsi déterminé.

SANTORIN PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 89 499 227 euros
Siège social : Arteparc Fuveau – Bâtiment D – 29 allée Saint Jean
La Barque - 13710 FUYEAU
880 285 853 R.C.S. Aix en Provence

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

Bilan et annexes certifiés conformes



Patrice TAISSON
Président de la société "SANTORIN PARTICIPATIONS"

Désignation de l'entreprise		SAS SANTORIN PARTICIPATIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		Route de la Côte d'Azur 13590 MEYREUIL		Durée de l'exercice précédent*		24		
Numéro SIRET*		8 8 0 2 8 5 8 5 3 0 0 0 2 9		Néant ☐		*		
				Exercice N plus le,		N-1		
				31122022		31122021		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
						Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	4 650	2 360	2 289	3 219
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	11 013	6 210	4 802	5 823
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	217 286 848		217 286 848	217 286 848
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	4 285 941		4 285 941	
TOTAL (II)		BJ	BK	221 588 452	8 570	221 579 881	217 295 890	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 874 431		2 874 431	1 146 462
		Autres créances (3)	BZ	CA	55 230 777		55 230 777	59 756 249
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	286 709		286 709	1 802 471
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	57 957		57 957	101 935
TOTAL (III)		CJ	CK	58 449 876		58 449 876	62 807 118	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW		959 577		959 577	1 196 998	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	280 997 905	8 570	280 989 335	281 300 007	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations		Stocks		Créances		

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SANTORIN PARTICIPATIONS		Néant ☐	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 89 499 227 ...)	DA	89 499 227	89 491 115	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	73 145 405	72 942 605	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(14 305 688)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(4 175 179)	(14 305 688)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	7 811 189	4 709 820	
		DL	151 974 952	152 837 851	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	107 959 166	107 653 007	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 959 085	2 610 731	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 040 239	644 333	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	17 055 891	17 554 082	
Compte régul.	EB				
	EC	129 014 382	128 462 155		
	ED				
	EE	280 989 335	281 300 007		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	21 055 215	20 809 147	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SANTORIN PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 89 499 227 euros
Siège social : Arteparc Fuveau – Bâtiment D – 29 allée Saint Jean
La Barque - 13710 FUYEAU
880 285 853 R.C.S. Aix en Provence

EXTRAIT

DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

.../...

CINQUIEME RESOLUTION

Cette résolution a pour objet d'affecter le résultat de l'exercice 2022

L'assemblée générale statuant à titre ordinaire, décide de déterminer et d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

I – RESULTAT DE L'EXERCICE

- PERTE de l'exercice 2022..... (4 175 179) €

II- AFFECTATION DU RESULTAT

- Au report à nouveau (4 175 179) €

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende à ce jour s'agissant du second exercice social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme



Le Président
Monsieur Patrice TAISSON

SANTORIN PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 89 499 227 euros
Siège social : Arterparc Fuveau – Bâtiment D – 29 allée Saint Jean
La Barque - 13710 FUYEAU
880 285 853 R.C.S. Aix en Provence

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

Bilan et annexes certifiés conformes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrice Taisson', enclosed within a large, loopy oval stroke.

Patrice TAISSON
Président de la société "SANTORIN PARTICIPATIONS"

SANTORIN PARTICIPATIONS SAS

Etat récapitulatif des annexes

Exercice du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022

Présentation du groupe Softway Medical et faits caractéristiques.....	1.0
Présentation du Groupe SOFTWARE MEDICAL	1.1
Les faits caractéristiques de l'exercice	1.2
Perspectives du Groupe	1.3
Evènements importants survenus depuis la clôture	1.4
Principes, règles et méthodes comptables.....	2.0
Principes, règles et méthodes	2.1
Autres informations sur les règles comptables	2.2
Note sur l'actif.....	3.0
Immobilisations	3.1
Mouvements des immobilisations brutes	3.1.1
Mouvements des amortissements	3.1.2
Immobilisations nettes au 31 décembre 2022	3.1.3
Créances clients et comptes rattachés	3.2
Autres créances	3.3
Comptes de régularisation actif	3.4
Note sur le passif.....	4.0
Capital social	4.1
Capitaux propres	4.2
Provisions pour risques et charges	4.3
Dettes financières	4.4
Note sur le compte de résultat.....	5.0
Produits d'exploitation – ventilation du chiffre d'affaires	5.1
Impôts sur les bénéfices	5.2
Charges et produits financiers	5.3
Charges et produits exceptionnels	5.4
Transferts de charges	5.5
Engagements financiers et autres informations.....	6.0
Charges à payer	6.1
Produits à recevoir	6.2
Filiales et participations	6.3
Eléments concernant les entreprises liées et participations	6.4
Engagements donnés	6.5
Effectif moyen	6.6
Etat des créances	6.7
Etat des dettes	6.8
Provisions inscrites au bilan	6.9
Rémunération des dirigeants	6.10
Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	6.11
Intégration fiscale	6.12

SANTORIN PARTICIPATIONS SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le total est de 280 989 335 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant une perte de 4 175 179 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Le groupe, dont la société Santorin Participations est la société mère, est éditeur et intégrateur de logiciels pour le marché de la santé.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE 1 – Présentation du Groupe et événements significatifs

1.1 - Présentation du Groupe

Le groupe Softway Medical est un éditeur, intégrateur de logiciels pour le marché de la santé. Softway Medical offre aux établissements publics et privés des solutions de pilotage de leur système d'information pour la prise en charge administrative et médicale du patient et la gestion des plateaux techniques. Avec ses dernières acquisitions, le groupe dispose également d'une offre de consultation pour généralistes et spécialistes en médecine de ville, maisons de santé et centres de santé, ainsi qu'une offre adressée aux laboratoires d'analyse médicale.

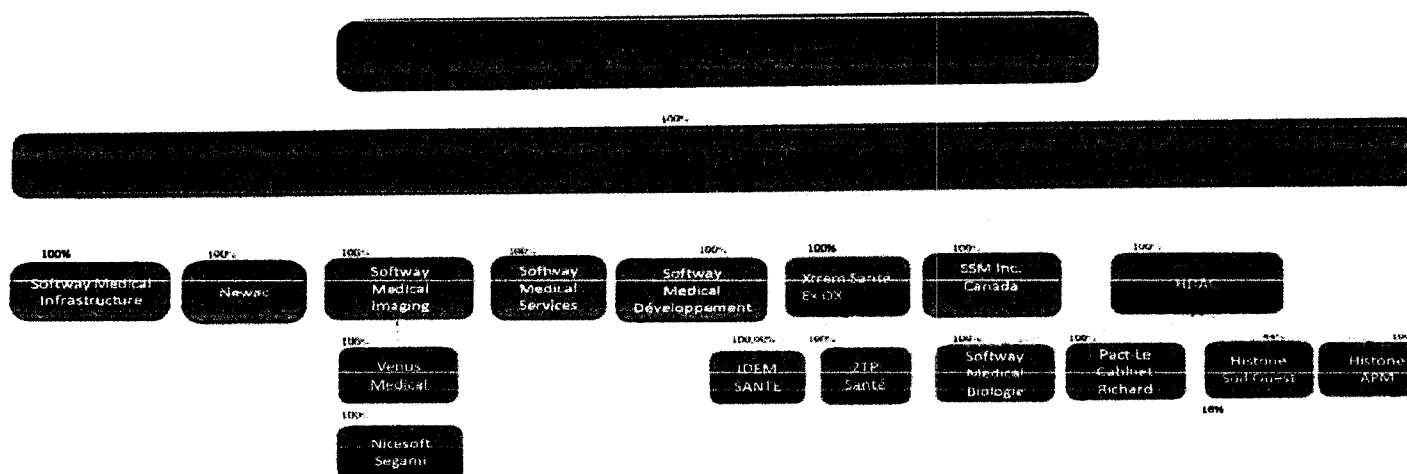
Le 15 janvier 2020, l'actionnariat du Groupe Softway Medical a été réorganisé avec la création de la Société SAS Santorin Participations qui détient désormais 100% du groupe Softway Medical.

La SAS Santorin Participations est, elle-même détenue au 31/12/2022 à hauteur de :

- 60,71 % par Five Arrows Principal Investments (FAPI),
- 28,17 % par Naxicap Partners
- 8,73 % par divers managers
- 2,39 % en auto-détention.

L'organigramme du groupe Santorin Participations se présente ainsi :

Groupe SANTORIN PARTICIPATIONS



La SAS Softway Medical a acquis le 2 novembre 2022 l'intégralité des actions de la SAS H.D.A.C., holding d'un groupe composé de quatre sociétés, éditeur de logiciels informatiques dans le domaine de la biologie. Avec ce rachat, le Groupe Softway Medical est dès à présent en capacité de proposer une offre dédiée aux laboratoires : des acteurs à la croisée de la médecine de ville et de la médecine hospitalière.

Le 28/11/2022 la SAS Finksoft a fait l'objet d'un transfert universel de patrimoine (TUP) en faveur de sa holding la SAS Vénus Medical.

Le 21/12/2022 la SAS OpenXtrem a changé de dénomination sociale pour devenir Xtrem Santé.

1.2- Faits caractéristiques de l'exercice du Groupe SOFTWAY MEDICAL

Sur tous les marchés adressés par le groupe, l'année a été marquée par l'implémentation du SEGUR V1 qui a représenté une charge importante pour l'ensemble des équipes de développement et de service, le déploiement du SEGUR se terminera sur l'année 2023. Une nouvelle étape SEGUR V2 arrivera sur fin 2023, pour un déploiement sur 2024.

Avec le programme « Ségur du numérique en santé », l'État finance directement les éditeurs pour qu'ils modernisent les logiciels métiers des établissements de santé et des médecins, selon un cahier des charges garantissant l'interopérabilité des systèmes d'information, la sécurité des données et l'ergonomie de l'outil au quotidien. Les établissements de santé et les médecins peuvent ainsi bénéficier d'une prise en charge intégrale par l'État de cette mise à jour.

a) Évolution des différents marchés du groupe :

Marché des établissements de santé :

La prise de commande a de nouveau été en croissance avec 94,6 millions d'euros contre 77.1 millions d'euros en 2021, soit près de 23 % de croissance, avec une évolution à la fois sur le secteur privé et le secteur public et le gain de nombreux clients sur les établissements publics et privés. 31,5 % de la prise de commande 2022 sont de nouveaux clients.

Notre plan de développement « CHU Project » s'est poursuivi sur 2022 et se terminera sur 2023, il a d'ores et déjà permis de sortir de nouvelles fonctionnalités à destination des gros établissements, ce plan a permis de séduire 5 nouvelles GHT sur l'année 2022, alors que nous étions déjà sur la plupart des régions françaises. Ce succès provient notamment des nouvelles fonctionnalités très innovantes qui séduisent les établissements de santé.

Pour Newac, la société poursuit sa croissance sur son marché de la logistique hospitalière, avec une croissance de chiffre d'affaires de l'ordre de 12 % par rapport à 2021.

Marché de la radiologie :

L'année 2022 aura été marquée par une activité particulièrement dense. Nous avons réorganisé l'activité afin d'être plus efficace sur notre offre et mieux positionné sur le marché.

Nous avons poursuivi l'intégration de la société Nicesoft et les équipes commerciales ont ainsi rencontré de nombreux succès. Le partenariat signé avec Xéfi a été concrétisé au niveau commercial et opérationnel et a commencé à porter ses fruits.

Enfin, comme attendu, le marché de la radiologie a poursuivi son processus de concentration des cabinets avec la présence croissante de groupes financiers intégrant le capital des centres d'imagerie. Ce phénomène aura été source de nouvelles opportunités sur notre marché.

Ainsi sur l'année 2022, la prise de commande est en croissance avec 14,9 millions d'euros contre 12,5 millions d'euros en 2021 soit près de 19 % de croissance.

En parallèle nous avons poursuivi nos actions sur le secteur hospitalier en renforçant les équipes vente et avant-vente, et des résultats positifs sont attendus en 2023, aussi bien sur le PACS Synapse que sur nos solutions RIS, sur notre parc client que sur le new business.

Marché de la médecine de ville :

Notre activité médecine de Ville regroupant les sociétés Xtrem Santé et Idem Santé, a également été en croissance, le logiciel TMM poursuit sa prise de part de marché dans la médecine libérale.

La prise de commande est passée de 9,7 millions d'euros en 2021 à 10,8 millions d'euros en 2022 soit une augmentation de près de 11%.

Pour les centres de santé nous avons édité la version web de Galaxie, ce qui va marquer une nouvelle étape de notre croissance sur ce secteur.

b. International :

Cette année a aussi été marquée par la signature d'un premier dossier sur 10 ans en Belgique.

Nous avons également lancé les développements pour implémenter les fonctionnalités réglementaires pour la Belgique. Nous déposerons des offres sur plusieurs dossiers Belges en 2023. La Belgique et le Luxembourg représentant des relais de croissance pour notre entreprise, dans ce cadre nous avons signé un accord de coopération avec un partenaire Belge.

c. Financement du Groupe Santorin Participations et du Groupe Softway Medical :

En 2022, la société Softway Medical a financé sur ses fonds propres sa croissance externe avec le rachat du groupe HDAC.

En ce qui concerne les autres investissements de l'année 2022, et notamment les CAPEX liés aux centres d'hébergement, ils ont fait l'objet de prêts bancaires pour 3 millions d'euros et de crédit-bail pour 1 million d'euros.

1.3- Perspectives du Groupe

Comme indiqué ci-dessus, les perspectives du Groupe sont extrêmement satisfaisantes, la croissance du chiffre d'affaires +18 % vs 2021 avec 88,6 millions, a effacé l'impact des dernières années marquées par la pandémie du Covid-19. Les éléments opérationnels significatifs au niveau de Softway Medical sont notamment :

- Le résultat opérationnel courant s'élève à +20,6 millions d'euros sur 2022 contre un

résultat opérationnel courant de +16,5 millions d'euros sur 2021, en constante progression sur ces six dernières années.

- La trésorerie de Softway Medical et la trésorerie consolidée sont largement positives au 31 décembre 2022 avec un montant de 14,9 millions d'euros. Les prévisions pour les douze prochains mois ne montrent aucun risque d'insuffisance de trésorerie.
- Le chiffre d'affaires récurrent a progressé en 2022 de 21 % et représente près de 53 % du revenu global. Dans ce contexte, la réalisation du business plan 2023 ne sera que plus facilement atteignable pour le Groupe Santorin Participations.
- La prise de commandes de l'ensemble du groupe Softway Medical a atteint un nouveau record sur 2022 avec 120 millions d'euros contre 99 millions d'euros en 2021 soit 21% de croissance. Certaines de ces commandes généreront un chiffre d'affaires significatif sur 2023.

Le Groupe Softway Medical aborde l'année 2023 avec beaucoup de sérénité car les restes à livrer au 31 décembre 2022 en croissance de 24% par rapport à 2021, à périmètre constant, représente une visibilité de plus d'un an de chiffre d'affaires non récurrent.

S'ajoute à ces bonnes perspectives un panel d'offres toujours plus adaptées aux besoins de nos clients et prospects grâce au mixte des éléments suivants :

- Nos efforts dans la continuité de l'innovation de nos solutions, avec notamment le « CHU PROJECT » et « Galaxie Web ».
- L'offre de logiciel de gestion de cabinet de radiologie proposée par Nicesoft, qui complète l'offre de Softway Medical Imaging.
- L'engouement important que génèrent nos services hébergés sur tous nos marchés.

1.4- Faits caractéristiques et événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Un projet de fusion entre la SAS Xtrem Santé, la société absorbante, et Idem Santé, la société absorbée, est en cours et sera probablement réalisée sur le premier semestre 2023.

NOTE 2.0 – Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principes, Règles et Méthodes

(Code de commerce articles L 123-14 et L 123-17 – Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 – article 7, 21, 24 début, 24-2^e et 24-3^e, entièrement refondu et réécrit par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999, et **selon le règlement ANC 2014-03 dans sa version consolidée**)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilité prévue.

Les taux et durées les plus couramment retenus sont les suivants :

- | | |
|----------------------------------|-----------------------|
| • Installations techniques : | 5 ans en linéaire |
| • Matériel et outillage : | 3 à 5 ans en linéaire |
| • Véhicule de tourisme : | 4 ans en linéaire |
| • Matériel de bureau : | 3 à 5 ans en linéaire |
| • Mobilier de bureau : | 5 ans en linéaire |
| • Agencements et installations : | 10 ans en linéaire. |

Les plans d'amortissement du matériel informatique s'étalent sur 3 ans seulement en ce qui concerne les éléments « transportables ».

Par « transportable », il est fait référence au matériel utilisé par les salariés à l'extérieur de la société lors de missions rentrant dans le cadre de leur fonction (ordinateurs portables, vidéoprojecteurs, etc...). Le reste du matériel informatique, dit « non mobile », continue à être amorti sur 5 ans.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

Logiciels acquis : Linéaire 1 à 5 ans – Apprécié au cas par cas

Participations autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'absence de perte de valeur se matérialise par l'atteinte des objectifs financiers et de rentabilité fixés lors du rachat du groupe Softway par Santorin Participations.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Elles sont ici relatives à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres de participation de Softway Medical pour un montant total de 15 506 848 €.

Les frais d'acquisition sont amortis dérogatoirement sur 5 ans, à compter du 15 janvier 2020, soit une dotation de 3 101 369 € au 31/12/2022, et un total amorti de 7 811 189 €.

Reconnaissance du revenu

Dans le cadre d'une convention de prestations de services groupe, la SAS SANTORIN PARTICIPATIONS refacture le coût de ses services administratifs et marketings à ses filiales.

2.2 Autres Informations sur les règles comptables

Notre société a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Elle devient société mère du précédent groupe fiscal dont la mère était la SAS Softway Medical. L'intégralité des déficits a été transféré sur le nouveau groupe fiscal.

La société Santorin comptabilise l'impôt dû comme si elle était imposée séparément, ainsi que l'impôt dû par le groupe fiscal dont elle est la société mère.

Au 31/12/2022, le résultat de l'intégration fiscale est un déficit, il n'y a pas d'impact d'impôt société.

NOTE 3.0 – ACTIF

3.1 Immobilisations

3.1.1 Mouvement des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Aquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Concessions, brevets et droits similaires				0
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 650			4 650
- Immobilisations incorporelles en cours				0
Total	4 650	0	0	4 650
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				0
- Construction . sur sol propre				0
- Instal techn., matériel outil. industriels				0
- Autres immobilisations corporelles . instal, agenc, aménagements divers	9 022	1 990		11 012
- Immobilisations corporelles en cours				0
Total	9 022	1 990	0	11 012
<u>Immobilisations financières</u>				
- Autres participations	217 286 848			217 286 848
- Prêts et autres immobilisations financières		4 285 941		4 285 941
Total	217 286 848	4 285 941	0	221 572 789
Total général	217 300 520	4 287 931	0	221 588 451

Le 29 avril, la société Santorin Participations a racheté ses propres actions (4 285 941 actions gratuites) au management, pour un montant de 4 286 k€.

3.1.2 Mouvements des amortissements et des provisions

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Concessions, brevets et droits similaires				0
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 431	930		2 361
Total	1 431	930	0	2 361
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				0
- Construction . sur sol propre				0
- Instal techn., matériel outil. industriels				0
- Autres immobilisations corporelles				6 210
. instal, agenc, aménagements divers	3 199	3 011		
. matériel de bureau				
Total	3 199	3 011	0	6 210
Total général	4 630	3 941	0	8 571

Les immobilisations financières sont constituées à hauteur de 201 760 000 € par les titres de participation Softway Medical.

Le détail est fourni dans le tableau des filiales et participations au § 6.3

3.1.3 Immobilisations nettes au 31 décembre 2022

Immobilisations	Valeurs nettes à l'ouverture de l'exercice	Valeurs nettes au 31 décembre 2022
<u>Immobilisations incorporelles</u>		
- Concessions, brevets et droits similaires		
- Autres postes d'incorporels	3 219	2 290
Total	3 219	2 290
<u>Immobilisations Corporelles</u>		
- Instal. Techn., matériel outill. industriels	0	0
- Autres immobilisations corporelles		
- Instal, agenc, aménagements divers	0	0
- Matériel de transport	0	0
- Matériel de bureau et mobilier	5 823	4 803
- Immobilisations corporelles en cours	0	0
Total	5 823	4 803
<u>Immobilisations financières</u>		
- Autres participations	217 286 848	217 286 848
- Prêts et autres immobilisations financières	0	4 285 941
Total	217 286 848	221 572 789
Total général	217 295 890	221 579 882

3.2 Créances clients et comptes rattachés

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes clients bruts	2 874 431	1 146 462
Provision pour dépréciation	0	

Les créances groupe représentent 100% de la valeur nette comptable.

3.3 Autres Créances

Les autres créances sont essentiellement relatives :

- Aux créances fiscales (Crédits d'impôt pour 7 670 milliers d'euros, TVA pour 1 495 milliers d'euros)
- Aux comptes courants intragroupe (pour 45 864 milliers d'euros)
- Aux fournisseurs débiteurs pour 18 milliers d'euros.
- Aux créances sociales pour 8 milliers d'euros
- Aux produits à recevoir pour 175 milliers d'euros

3.4 Comptes de régularisation actif

Les charges constatées d'avance sont constituées de charges déjà facturées mais qui concernent l'exercice suivant.

Détail des charges constatées d'avance

Désignation	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Frais financiers CAP de taux		57 958	
Totaux	0	57 958	

Détail des charges à étaler

Désignation	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Frais d'émission d'emprunt		959 577	
Totaux	0	959 577	

Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur 7 ans à compter du 15 janvier 2020. Ils correspondent au frais d'émission de la dette unitranche.

NOTE 4.0 – PASSIF

4.1 Composition du capital social

Nombre d'actions composant le capital social

Actions Ordinales FAPI	108 677 440	60,71 %
Actions Ordinales Naxicap	50 415 418	28,17 %
Divers managers	15 619 655	8,73 %
Auto-détention	4 285 941	2,39 %
Total	178 998 454	100,00%

4.2 Variation des capitaux propres

Libellé	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Capital	89 491 115	8 112		89 499 227
Prime Emission	72 942 606	202 800		73 145 406
Réserve légale (1)	0			0
Réserve Réglementée	0			0
Autres Réserves	0			0
Report à Nouveau (1)	0	-14 305 689		-14 305 689
Résultat de l'Exercice (1)	-14 305 689	-4 175 180	-14 305 689	-4 175 180
Provision Réglementées	4 709 820	3 101 369		7 811 189
Total	152 837 852	-15 166 588	-14 305 689	151 974 953

Les provisions réglementées correspondent à un amortissement dérogatoire des frais d'acquisition comptabilisés au compte 261200 pour 15 506 848 €. La durée d'amortissement est de 5 ans.

L'augmentation de capital de 211 k€ correspond à la souscription de titres de participation de Santorin Participations par des salariés de la société.

4.3 Provisions pour risques et charges

Il n'y a pas de provision pour risques et charges au 31 décembre 2022.

4.4 Dettes financières

Mouvements des Emprunts de l'exercice

Désignation	Au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Remboursements de l'exercice	A la fin de l'exercice
- Emprunt tranche 1	75 000 000	10 230 721		85 230 721
- Emprunt tranche 2	9 000 000	1 227 687		10 227 687
- Emprunt tranche 3	11 727 540	773 219		12 500 759
- Intérêts courus	11 925 468		11 925 468	0
Total	107 653 008	12 231 628	11 925 468	107 959 168

En 2020, une dette unitranche à hauteur de 75 millions d'euros a été octroyée à la SAS Santorin Participations afin d'acquérir la SAS Softway Medical. Un premier complément de dette unitranche ont été accordé afin de financer l'acquisition de Newac et du groupe Santalis (idem Santé & 2TP Santé) pour un montant de 9 millions d'euros. En 2021, un second complément de dette unitranche de 11.7 millions d'euros a permis d'acquérir le groupe Venus Medical (Nicesoft & Finksoft).

Ces dettes seront remboursables in fine en janvier 2027 et ont la particularité d'avoir leurs intérêts capitalisés les deux premières années soit jusqu'au 15/01/2022. Les intérêts courus jusqu'au 15/01/22 ont été intégrés au montant de la dette, et les intérêts à compter du 15/01/22 ont été payés au trimestre les 31/03/22, 30/06/22, 30/09/22 et 31/12/22, pour un montant total de 6.4 millions d'euros.

Pour se prémunir contre le risque de variation des taux, la société Santorin Participations a souscrit un CAP de taux garantissant un taux plafond à 0%. Cette opération a été souscrite le 19 mai 2020, pour 175 000 €, pour garantir un nominal d'emprunt de 60 millions d'euros, pour une durée de 4 ans.

La charge financière en 2022 pour cette garantie s'élève à 50 215 €.

NOTE 5.0 – COMPTE DE RESULTAT

5.1 Produits d'exploitation

Ventilation du chiffre d'affaires net hors taxe (par secteur d'activité)

Désignation	Montant
Ventes de marchandises	
Prestations de services	2 897 951
Total	2 897 951

Ventilation du chiffre d'affaires net hors taxes (par marchés géographiques)

Désignation	Montant
France	2 897 951
Export	0

5. 2 Impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Imputation du crédit d'impôt	Résultat Après impôt
Résultat courant	-4 130 895			-4 130 895
				0
Résultat exceptionnel	-3 101 400			-3 101 400
				0
Autres (1)	0	-3 056 767		3 056 767
				0
Résultat comptable	-7 232 295	-3 056 767	0	-4 175 528

(1) correspond au produit d'impôt de l'intégration fiscale

Notre société a opté pour le régime de l'intégration fiscale.

Au 1^{er} janvier 2021, la société mère du groupe fiscal Softway Medical devient la SAS Santorin Participations.

Accroissement ou allègement de la charge fiscale future

	Taux d'imposition		
	Taux normal	PVLT	Autres
A - ALLEGEMENTS			
a) Charges et provisions non déductibles temporairement			
b) Eléments à imputer			
. Déficits reportables	22 417 472		
. Amortissements			
. Moins-values à long terme			
Bases (A)	22 417 472	0	0
B - ACCROISSEMENTS			
a) Provisions réglementées			
. Provisions hausse des prix			
. Provisions fluctuation des cours			
. Amortissements dérogatoires			
b) Subventions d'équipement			
c) Produits non taxables temporairement			
. Plus-values à court terme			
. Plus-values de fusion			
. Plus-values à long terme différées			
Bases (B)	0	0	0
Bases A - B	22 417 472	0	0
Impôt correspondant	5 604 368	0	0
Soit un allègement futur d'impôt de Ou un accroissement futur d'impôt de			5 604 368
C - ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE			
. Réserve spéciale de plus-value à long terme			
. Réserve spéciale des profits de construction			
. Provision pour investissements			

Les déficits correspondent à ceux de l'intégration fiscale.

5.3 Charges et produits financiers

Le résultat financier est un déficit de 4 231 milliers d'euros et est composé :

- Pour les charges : des intérêts sur la dette unitranche pour 6 390 milliers d'euros, des frais liés à la couverture de taux pour 50 milliers d'euros, et à l'amortissement des frais d'émission d'emprunt pour 237 milliers d'euros.
- Pour les produits : 2 272 milliers d'euros de refacturation des intérêts de la dette unitranche à Softway Medical Imaging et Openxtrem, et 175 milliers d'euros de produits liés au CAP de taux.

5.4 Charges et produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (ligne HA)	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital (ligne HB)	0
Cession d'immobilisation	0
Remb exédent taxes	0
Reprise sur provisions et transferts de charges (ligne HC)	0
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (ligne HE)	31
Cession d'élément d'actif	
Charges exceptionnelles	31
Charges exceptionnelles sur opérations en capital (ligne HF)	0
	0
Dotations exceptionnelles aux provisions (ligne HG)	3 101 369
Amort. dérogatoires des frais d'acquisition des titres Softway Medical	3 101 369
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 101 400

5.5 Transferts de charges

Transferts de charges	
Refacturation frais généraux	5 016
Divers refacturations et remboursements frais	
TOTAL	5 016

NOTE 6.0 – Engagements financiers et autres Informations

6.1 Détail des charges à payer

Désignation	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	313 130
Primes à payer	289 800
Congés à payer	82 357
Charges sur primes à payer	112 500
Charges sur congés payés	31 971
Salaire à payer	2 791
CE	5 251
CVAE	4 766
Adesat	254
Taxe sur les salaires	11 024
Total	853 844

6.2 Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
Clients factures à établir	2 111 489
Intérêts courus sur compte courant	2 272 100
Produit à recevoir - CAP de taux	174 921
Total	4 558 510

6.3 Détail des filiales et participations

	Capital / Autres capitaux propres	Quote part du capital détenu / Résultat du dernier exercice clos	Valeur brute / nette Comptable des titres	Prêts et avances consenties / Cautions et aval donnés	Chiffre d'affaire HT du dernier exercice clos dividendes encaissés
<u>PARTICIPATIONS</u>					
SOFTWAY MEDICAL Rte de la Côte d'Azur - Rue de la Belle du Canet 13590 MEYREUIL SIRET 31598513500161	17 176 895	100,00	201 780 000	9 385 777	21 420 023
	16 917 473	1 623 683	201 780 000	40 626 520	0

6.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Désignation	Montant concernant les entreprises	
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
- Avances et acomptes sur immobilisations		
- Participations		
- Créances rattachées à des participations		
- Prêts		
- Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
- Créances clients et comptes rattachés	315 973	2 558 459
- Autres créances	40 626 520	5 237 654
- Capital souscrit appelé non versé		
Total actif	40 942 493	7 796 112
- Emprunts obligataires convertibles		
- Autres emprunts obligataires		
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
- Emprunts et dettes financières divers		
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 805 956	8 469
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
- Autres dettes	9 385 777	7 670 114
Total passif	12 191 733	7 678 583
- Chiffre d'affaires	12 191	2 885 760
- Transferts de charges		5 011
- Produits de participation		
- Autres produits financiers	2 272 100	
- Produits exceptionnels	0	
Total produits	2 284 291	2 890 771
- Achats de marchandises		
- Autres achats et charges externes	168 836	4 712
- Impôts et taxes		
- Salaires et charges sociales	0	
- Charges financières		
- Charges exceptionnelles		
Total charges	168 836	4 712

6.5 Engagements donnés

Désignation	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Caution sur engagement de bail					
Engagement retraite (1)					191 524
Total					191 524

(1) Engagement de retraite

Conformément aux possibilités offertes par les textes, la provision pour retraite n'est pas comptabilisée mais figure en engagement hors bilan.

La méthode utilisée pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite est la méthode des unités de crédit projetées.

Les hypothèses retenues sont un départ à la retraite à l'initiative du salarié à 65 ans, une progression des salaires de 1.80% et une actualisation de 3.84 %. La probabilité de présence tient compte d'un taux de rotation lent. Les charges sociales afférentes sont calculées au taux de 38.82 %.

La table de survie utilisée est la table INSEE.

6.6 Effectifs

Catégorie	Effectif moyen
Cadres	8
Employés	0

6.7 Echéances des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	0		0
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	4 285 941		4 285 941
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 874 431	2 874 431	
Créance représentative de titres prêts			
Provision pour dépréciation antérieurement constituée	6 052	6 052	
Personnel et comptes rattachés	0	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 670 114		7 670 114
Impôts sur les bénéfices	1 495 247	1 495 247	
Taxes sur la valeur ajoutée	0	0	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	45 864 173	45 864 173	0
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pensions de titres)	193 190	193 190	0
Charges constatées d'avance	57 957	57 957	
Totaux	62 449 105	50 493 050	11 956 065
(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

6.8 Echéances des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes A 1 an maximum à l'origine	0	0	0	
auprès des A plus d'un an à l'origine	107 959 166		107 959 166	
etb de crédits				
(1)				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 959 085	2 959 085	0	
Personnel et comptes rattachés	380 199	380 199		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	212 374	212 374	0	
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	416 990	416 990	0	
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	30 674	30 674	0	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	17 055 891	17 055 891	0	
Autres dettes	0	0	0	
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance		0		
Totaux	129 014 379	21 055 213	107 959 166	0
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

6.9 Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exerc.	Diminutions Reprises de l'exerc.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Amortissements dérogatoires		4 709 820	3 101 369		7 811 189
Autres provisions réglementées					
Total (I)		4 709 820	3 101 369	0	7 811 189
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Autres provisions pour risques et charges					0
Total (II)		0	0	0	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations	- incorporelles				
	- Corporelles				
	- Titres de participations				
	- Autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciations					
Total (III)		0	0	0	0
Total (I + II + III)		4 709 820	3 101 369	0	7 811 189
Dont dotations et reprises		- d'exploitations			
		- financières			
		- exceptionnelles	3 101 369		

6.10 Rémunération des dirigeants

En application de l'article R123-198-1° du code de commerce, les rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions, peuvent ne pas être fournies lorsqu'elles permettent d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

6.11 Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Pour rappel, le 15/01/2020 l'actionnariat du Groupe Softway Medical a été réorganisé avec la création d'une nouvelle société SAS Santorin Participations qui détient maintenant 100% du groupe Softway Medical.

Au 31/12/2022, les comptes consolidés seront présentés pour le Groupe Softway Medical par la société Santorin Participations.

6.12 Intégration fiscale

La SAS SANTORIN PARTICIPATIONS est seule redevable de l'impôt pour l'ensemble des sociétés intégrées fiscalement.

Le périmètre de l'intégration fiscale comprend les sociétés : SOFTWARE MEDICAL Développement, SOFTWARE MEDICAL Services, SOFTWARE MEDICAL Infrastructure, SOFTWARE MEDICAL Imaging, OPENXTREM, SOFTWARE MEDICAL, NEWAC, IDEM SANTE, 2TP SANTE, NICESOFT, VENUS MEDICAL et SANTORIN PARTICIPATIONS société mère.

Le montant de l'impôt comptabilisé en "Autres créances" correspond aux Crédits d'Impôts des sociétés intégrées en attente d'imputation ou de remboursement.

Chaque filiale calcule son impôt sur les sociétés comme si elle n'était pas intégrée et verse à SANTORIN PARTICIPATIONS l'impôt ainsi déterminé.